

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Novembre 2018

Mot du maire

Chers citoyens et citoyennes,

Notre municipalité soulignait l'apport des bénévoles avec un rassemblement au centre communautaire le 8 novembre 2018.

La rencontre a débuté avec une présentation des services offerts dans la MRC de Lotbinière par un organisme dédié aux aînés : le Carrefour des personnes âgées de Lotbinière. Ensuite, une représentante du CPAL a annoncé que notre municipalité a remporté, pour une quatrième fois depuis 2012, le défi « Chaque minute compte », un mouvement visant à encourager l'activité physique et une meilleure santé chez les citoyens en général. Leclercville peut se vanter d'être la municipalité la plus en forme du comté ! Une fierté de gagner à nouveau ce concours!

Le but ultime de ce rassemblement annuel étant de reconnaître la contribution des bénévoles, nous avons pris le temps de parler des bons coups de l'année et présenter les responsables de plusieurs comités et organismes qui contribuent au dynamisme de la vie des Leclercvillois. Des remerciements tout particuliers pour les loisirs, les Fermières, la FADOQ, le Comité du quai, le Parc de l'Île, le Comité de la bibliothèque et le Comité liturgique de la municipalité; ainsi que la CDECL, le Comité MADA-famille et le Comité consultatif d'urbanisme.

NOS BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai dévoilé les noms des bénévoles qui ont été exceptionnellement engagées en 2018 : Francine Blais pour sa contribution à la bonne marche des travaux de réfection du quai et Katheline Lafond pour les aménagements paysagers dans le village en saison estivale.

Francine a été directrice générale de notre municipalité pendant trente-et-un ans! Son expérience a très certainement aidé à bien gérer les importants travaux réalisés au quai qui attire de nombreux touristes et pêcheurs, année après année. Katheline, pour sa part, a créé de magnifiques aménagements paysagers dans le village et en prend soin en équipe avec son conjoint Francis depuis 2014, année des célébrations du 150^e de Leclercville. Grâce à Francine et Katheline, la municipalité s'est embellie. Son développement domiciliaire progresse constamment avec l'arrivée de nouveaux résidents. « L'opération séduction » porte ses fruits ! J'adresse des félicitations à tous les bénévoles qui font de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre, en beauté et en santé !

Cordialement,
Marcel Richard
Maire



Table des matières

Mot du maire	1
Publication municipale.....	2-3
FADOQ	4
Bibliothèque.....	4
OTJ	5
Autres informations	6-12

DATE DE TOMBÉE : 3 DÉCEMBRE 2018

PROCHAINE PARUTION : 15 DÉCEMBRE 2018

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante :

mun.leclercville@videotron.ca

MUNICIPALITÉ DE LECLERCVILLE

AVIS PUBLIC – CONSULTATION PUBLIQUE

Aux personnes intéressées par des projets de règlement visant la révision des règlements de zonage, de lotissement, de construction et du règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 5^e jour de novembre 2018, le conseil municipal a adopté les premiers projets de règlement suivants :

Règlement de zonage, premier projet de règlement numéro 2018-143;

Règlement de lotissement, premier projet de règlement numéro 2018-144;

Règlement de construction, premier projet de règlement numéro 2018-145;

Règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, premier projet de règlement numéro 2018-146;

Une consultation publique sur lesdits projets de règlement aura lieu le 3^e jour de décembre 2018. Au cours de cette consultation, le maire expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ces projets de règlement. La consultation publique débutera à 19h30, au 1014, rue de l'Église, Leclercville.

L'objet de cette consultation est de présenter les projets de règlement visant la révision des règlements de zonage, de lotissement, de construction et du règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, comme suit :

PRINCIPALES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE :

En zone agricole, réduction de la superficie minimale d'un bâtiment principal à 50 m²;

Ajout de normes d'implantations particulières pour les lots d'angle;

Révision des usages complémentaires à l'habitation (ajout d'un logement d'appoint, ajout de services personnels, techniques et professionnels, location de chambres et gîte touristique, activité agrotouristique et restauration champêtre, etc.);

Révision des usages complémentaires à ceux autres que l'habitation (café-terrasse, entreposage extérieur, stationnement de gros véhicules, abris sommaires, etc.);

Révision des normes sur les bâtiments complémentaires à l'habitation (garage, abri d'auto et remise) et sur les constructions complémentaires (clôture, capteur solaire, patio, etc.);

Ajout d'usages temporaires (bâtiments et roulottes préfabriqués desservant un immeuble en construction, la vente de biens d'utilité domestique (vente de garage), les événements publics tels que les fêtes, les festivals, les événements sportifs, la vente extérieure d'arbres de Noël, etc.);

En zone agricole, ajout d'une distance minimale de 3 m entre tout arbre et toute haie (incluant les branches) par rapports aux lignes de lots latérales et arrière;

Retrait de l'interdiction d'abattre des arbres de plus de 15 cm sur un terrain ayant une pente de 30 % ou plus et maintien de l'interdiction de couper des arbres dans la zone de mouvement de terrain;

La zone M-3 est agrandie à même une partie de la zone RA-6 pour y inclure le lot 77-p situé à l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Saint-Alexis,

La superficie maximale de plancher de toute nouvelle unité d'élevage porcin sur fumier liquide a été remplacée par une seule superficie maximale de plancher (conformité au schéma de la MRC), et ce, pour tous les types d'installation d'élevage porcin; celle-ci passe de 2 500 m² à

Publication municipale

6 000 m²;

L'usage H2 (unifamiliale jumelée et bifamiliale isolée) est retiré des zones Agricoles (conformité au schéma de la MRC).

PRINCIPALES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT :

Révision des normes de lotissement dans les zones M-2, M-3, Ra-3 et Ra-6 et ajout de normes de lotissement pour les autres usages que l'habitation dans les milieux desservis;

Ajout de dispositions pour un lot dérogatoire protégé par droits acquis.

PRINCIPALES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION :

Précision sur l'obligation par le détenteur d'un permis de l'obligation de satisfaire aux lois et règlements provinciaux ainsi qu'au Règlement concernant la prévention des incendies, aux autres règlements municipaux et au Code national du bâtiment en vigueur;

Ajout de normes pour les fondations d'une maison mobile;

En zone agricole, ajout de la possibilité de construire un bâtiment principal sur pieux;

Ajout d'un délai de 3 mois pour convenablement barricader toute construction inoccupée, inachevée ou dont les travaux sont arrêtés ou suspendus;

Ajout de normes pour toute construction endommagée, partiellement détruite ou délabrée;

Assouplissement des normes pour la reconstruction et la réfection d'un bâtiment dérogatoire.

PRINCIPALES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS :

Ajout de normes pour le renouvellement d'un permis ou des changements de travaux;

Ajout de travaux ne nécessitant pas de permis ou de certificat;

Pour la construction d'un bâtiment principal, exiger un plan d'implantation préparé par un arpenteur géomètre;

Précisions sur les documents à fournir lors d'une demande de permis de construction;

En présence d'un lac ou d'un cours d'eau, ajout d'un relevé d'arpentage précisant la ligne des hautes eaux, la bande riveraine et la plaine inondable;

Ajout de l'obligation de fournir un certificat d'autorisation lors de l'excavation du sol (sablrière, carrière et gravière), le déplacement d'humus et tous travaux de remblai ou de déblai.

Les projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

Les projets de règlement concernent l'ensemble du territoire de la Municipalité et, plus spécifiquement, le lot 77-p situé à l'intersection de la route Marie-Victorin et de la rue Saint-Alexis (zone RA-6).

Les projets de règlements contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.



Diane Laroche, Directrice générale

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,

Par la soussignée, Diane Laroche directrice générale de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal déplacera la date de la séance régulière du conseil municipal initialement prévue par voie de résolution le 3 décembre 2018 **pour la reporter au mardi 4 décembre 2018.**

Dîner de Noël

Notre **Dîner de Noël** aura lieu le deux décembre, à midi. Tel qu'annoncé dans notre dernière chronique, nous profiterons de l'occasion pour souligner le 45^{ème} anniversaire de notre Club! Le dîner sera suivi d'une activité musicale. Le coût est de 18.00\$ pour le dîner et la partie récréative. Des cartes seront offertes par les membres du Conseil bientôt.

La prochaine **soirée de danse** aura lieu à 8 h 00, le 18 novembre.

Notre marche de Noël aura lieu le 17 décembre à 18 h 30. Départ en face de l'église. Le parcours est le suivant : rue Saint-Jean-Baptiste, retour rue Principale, rue Saint Alexis, rue Sainte Philomène , rue Saint-Pierre et retour par la rue Principale jusqu'à la salle municipale où un café et un léger goûter seront servis pour vous réchauffer Tous, grands et petits sont invités. Venez avec nous faire un bon exercice tout en admirant les décorations de Noël! C'est gratuit! En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au 21 décembre, même heure.

Nous souhaitons à tous une joyeuse période des fêtes et une année 2019 heureuse et en bonne santé!

Le Conseil d'administration,

Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Émélie B. Lemay, présidente

Marie-Thérèse Lemay, vice-présidente

Réal Beaudet, secr.-trésorier

Diane Poulin, administratrice,

Lucien Hébert, administrateur



Bibliothèque municipale

Par Lisette Tousignant

Voici la compilation des données pour la première année de fonctionnement de la bibliothèque municipale de Leclercville.

Durant cette période soit du 7 septembre 2017 (ouverture) au 7 septembre 2018, nous avons eu :

Nombre de jours ouverts : 93

Nombre de livres prêtés : 295

Nombre d'heures de bénévolat : 392 heures
½

Bienvenue à tous et au plaisir de vous revoir!



Urbanisme

Par Les Ent. Edouard Paquette

Depuis le 5 novembre, un avis de motion a été donné en séance ordinaire pour la modification de l'ensemble des règlements d'urbanisme. Durant ces procédures, **AUCUN** permis ne pourra être émis et ce **jusqu'au mois de mars** puisqu'un avis de motion « gèle » les règlements en place.

De plus, nous vous rappelons qu'il est **interdit** de stationner sur les voies publiques de la Municipalité entre 23 h et 7 h, du quinze (15) novembre au premier (1^{er}) avril inclusivement. L'interdiction ne s'applique pas pour la période du vingt-trois (23) décembre au trois (3) janvier. Cependant, si précipitation ou averse de neige, le stationnement de nuit est interdit.



AVIS DE CONVOCATION

67^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE L'O.T.J. DE LECLERCVILLE

LE JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 à 20h00

AU CHALET DES LOISIRS

Vous êtes tous invités à venir prendre connaissance des résultats de l'année et à nous soumettre vos idées comme projets de nouveautés ou d'amélioration de notre terrain de jeux.

De plus, il y aura l'élection d'un nouveau président ou d'une nouvelle présidente.

Nous vous attendons en grand nombre.

LE MEILLEUR DU FRUIT

DES PRODUITS D'EXCEPTIONS ÉLABORÉS DANS LOTBINIÈRE



La Charloise, c'est une multitude de produits élaborés à partir de nos fruits que nous cultivons avec amour et passion. **Venez nous rencontrer.**

Ouvert les samedis et dimanches de 11h à 17h pour les périodes hors-saison



545, ROUTE ST-EUSTACHE, LOTBINIÈRE

418 796-2526

CHARLOISE.COM





**LE
MARCHÉ
DE NOËL**

PRÉSENTÉ AU
VIGNOBLE LA CHARLOISE
ET À LA BOULANGERIE
CROÛTE & BRIOCHE

Samedi le 15 décembre de 9:00 à 16:00
La Charloise 545, route St-Eustache à Lotbinière
Boulangerie Croûte et Brioche, 7452 Marie Victorin, Lotbinière



Inscription pour les paniers de Noël

Les demandes de paniers de Noël se font en contactant madame Jacqueline Poulin au 418-796-2239 avant lundi le 10 décembre 2018.

Ce service s'adresse aux familles et aux personnes seules de Leclercville, Lotbinière et Saint-Édouard qui vivront une situation financière difficile durant la période des Fêtes.

Autres informations

LA GUIGNOLÉE LLE 2018



Afin de recueillir vos dons, des bénévoles seront présents aux portes des églises de nos trois communautés pour la cueillette de la Guignolée qui aura lieu lors de la messe dominicale de Leclercville le 18 novembre et celles du 25 novembre à Lotbinière et Saint-Édouard.

La cueillette des denrées non périssables se réalisera du 25 novembre au 13 décembre inclusivement. Vous pourrez déposer ces denrées dans les épiceries ou les dépanneurs de votre municipalité ou lors des messes dominicales du 2 et du 9 décembre.

Oyez ! Oyez !



"Une personne du milieu pour les gens du milieu."

Un travailleur du milieu ... mais qu'est-ce donc?

Une personne ressource qui se déplace sur tout le territoire dans le but de venir en aide aux aînés désireux de demeurer chez eux le plus longtemps possible pour leur faire connaître les services gratuits offerts dans notre région. Le travailleur de milieu est une personne qui s'adresse particulièrement aux aînés vulnérables, isolés et n'ayant pas ou peu de soutien autour d'eux. Vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui aurait besoin d'aide, d'informations, parlez de ce service, demandez à cette personne si elle veut que l'on communique avec elle. C'est un service gratuit et confidentiel.

Daniel Simard

Travailleur du milieu

Carrefour des Personnes Aînées de Lotbinière

Tél : 418-728-4825

Sans frais : 1-866-728-4825

OPÉRATION NEZ ROUGE LOTBINIÈRE

Le Club Lions de Saint-Apollinaire est le fier maître d'œuvre de la 27^{ième} campagne d'Opération Nez Rouge Lotbinière. Nous faisons appel à toutes les personnes désireuses de servir en devenant bénévoles dans le raccompagnement de fin de soirée. Venez en groupe, en famille, seul ou formez une équipe de trois. Le service dans Lotbinière sera disponible aux dates suivantes : 30 novembre et 1, 7, 8, 14, 15, 21 et 22 décembre 2018.

Pour s'inscrire :

Via internet à l'adresse suivante : www.operationnezrouge.com.

Cliquez sur QUÉBEC, sélectionner votre région : LOTBINIERE et sur CONFIRMER MA RÉGION. Sous BÉNÉVOLES; choisissez INFORMATION LOCALE.

Vous pouvez choisir de télécharger le formulaire ou remplir le formulaire en ligne.

Téléchargement du formulaire : imprimer, remplir, signer et retourner

Remplir le formulaire en ligne : créer un compte, entrer vos informations, imprimer, signer et retourner.

Formulaire papier disponible, en contactant lotbiniere@operationnezrouge.com ou en appelant au 418-933-7169.

Sur le formulaire il y a une section où vous pouvez sélectionner vos dates de disponibilités et indiquer les noms de votre équipe. Ceci se fait à la main avant de nous retourner le formulaire.

Options pour nous retourner votre formulaire SIGNÉ :

Par la poste ou par courriel à l'adresse qui se trouve en bas à droite du formulaire.

Télécharger l'application Nez rouge, prendre en photo votre formulaire pour qu'il soit envoyé.

Pour information vous pouvez nous contacter à lotbiniere@operationnezrouge.com ou au 418-933-7169.

Merci de votre engagement.





Fête de Noël et Brunch Dimanche le 2 décembre

Salle municipale de St-Édouard

**Les enfants,
venez en pyjama!**

9h30 Spectacle de **cirque** avec Mlle Odette et M. René

Ensuite Arrivée du **Père-Noël** et remise d'une surprise

11h45 Tirage de 1000\$ parmi tous ceux qui se seront procurés leur billet des tirages-voyages du Club Optimiste

12h00 Traditionnel **brunch** familial du temps des fêtes organisé par Les Chevaliers de Colomb et Les Femmes Chrétiennes

Un délicieux repas à petit prix : Enfants de 5 ans et moins = gratuit
Enfants de 10 ans et moins = 5\$
Adultes = 10\$

Ensuite, les enfants sont invités à retourner dans la salle pour la piñata.



Bienvenue à tous : enfants, parents, grands-parents et citoyens!

Pour informations :

Lucille Bélanger, 418-796-2200

Stéphanie Benoit, 418-796-2030



CLUB OPTIMISTE
St-Édouard-de-Lotbinière inc.





DES NOUVELLES DU CENTRE DE SKI DE FOND ET RAQUETTE

LA PINIÈRE SAISON 2018-2019

Depuis quelques moments déjà nous sommes à préparer le centre qui fête cette année sa 24e saison.

Venez vivre quelques moments de l'hiver avec vos amis ou les membres de votre famille dans ce lieu unique .

Le chalet et la cabane à bois se sont refaits une beauté et certaines pistes ont été modifiée pour mieux vous accomoder.

Ne manquez que la neige et vous pour apprécier le changement ou découvrir le centre pour une première fois.

Quelques sorties à mettre à votre agenda:

Soirée Clair de lune: le 19 janvier déplacé au 16 février si mauvais temps

Excursion en raquette dans la seigneurie le 23 février

Journée Funmiliale(activités ludiques, compétitions amicales) le 2 mars

Il ne vous en coûte que 25\$ pour la carte de membre annuelle, laquelle vous donne droit à 25% de rabais sur le tarif journalier à tous les centres membres du regroupement des stations de ski de la région de Québec.

Le tarif journalier est de 5\$.

L'accès est gratuit pour les 17 ans et moins.

À noter que la présence de chien est permise dans nos sentiers tenez-les en laisse, il y a de la faune dans les parages.

Vous pouvez vous procurer la carte annuelle auprès de:

Dépanneur Sonichoix, St-Édouard; Marché Beaudet, Leclercville; Pro Nature Ste-Croix ; AMI, Yvon Beaudet Lotbinière.

Information et réservation : 418-796-3276 819-292-2220

courriel : skilapiniere@hotmail.com

site internet : www.skipiniere.sitew.com

Bonne saison

Autres informations



2533, route PRINCIPALE
ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE (QC) G0S 1Y0

- **PRODUITS SLEEMAN;**
- **PRODUITS MOLSON;**
- **+ DE 25 SORTES DE BIÈRE;**
- **+ DE 50 CHOIX DE FORT;**
- **MENU PUB DISPONIBLE;**
- **BILLARD & DART ;**
- **D.J. & GROUPES, ETC!**



PINCH OF LOVE



Hommage aux années 80



17 novembre

MC12



23 NOVEMBRE



LE 31 DÉCEMBRE 2018,
ON DÉFONCE L'ANNÉE AU YÄGUER !!!



POUR LES DATES D'ÉVÉNEMENTS QUI SORTIRONS DANS LES PROCHAINS MOIS,
RENDEZ-VOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DU PUB LE YÄGUER !





Municipalité de Leclercville

1014, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél. : 819 292-2331
Télécopieur : 819 599-0550
mun.leclercville@videotron.ca

Membres du conseil

Marcel Richard..... Maire
Benoit Lemay..... Conseiller #1
Francis Laliberté..... Conseiller #2
Dominique Drolet Conseiller #3
Bruno Desrochers Conseiller #4
Pierre-Yves Lemay Conseiller #5
Denis Auger Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Diane Laroche

Directrice générale adjointe : Marie-Pierre Deschênes

Travaux publics :

Les entreprises Édouard Paquette 418-971-0055

Permis et location de salles :

Marie-Pierre Deschênes 819-292-2331

Préposé à l'entretien :

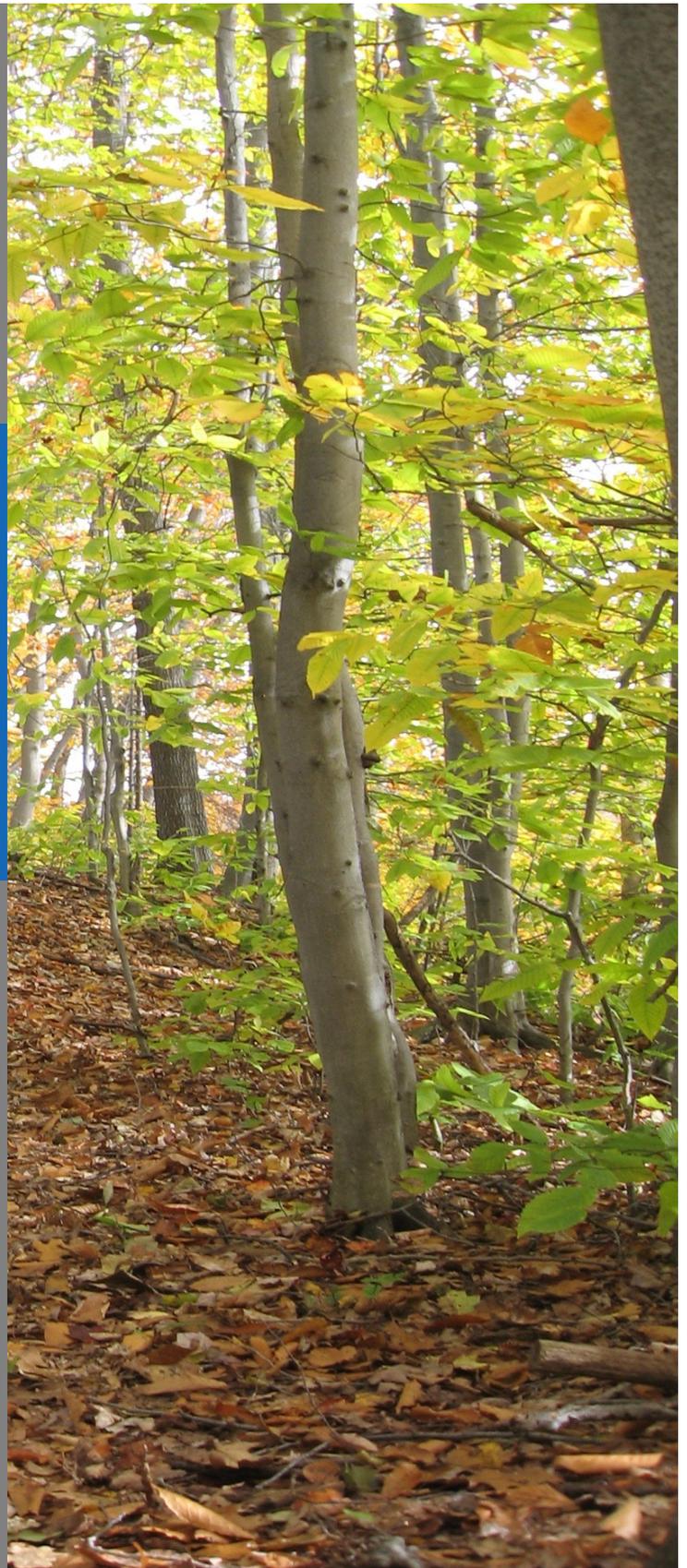
Nicole Beaudet 819-292-2331

Location Chalet des loisirs :

Nicole Beaudet 819-292-1129

Curé :

Jean-Paul Lacroix



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00